

APPEL A PROJETS IDEX RECHERCHE 2024

Ecoles d'Été 2024 (master/doctorat)

L'appel à projets Écoles d'été est ouvert aux enseignants-chercheurs et chercheurs rattachés à une école doctorale de l'Université de Strasbourg, et vise à soutenir des écoles d'été qui se tiendront en 2024, qui permettront la promotion de l'attractivité de la recherche de l'Université de Strasbourg en mettant l'accent sur l'enseignement par et pour la recherche et les innovations pédagogiques. Ces écoles d'été devront être soutenues par une école doctorale de l'Université de Strasbourg, démontrer une envergure internationale (accueil d'intervenants, de doctorants et d'étudiants de master étrangers), et se dérouler en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d'été EUCOR).

Critères d'éligibilité

Les Ecoles d'Été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d'être financées via cet appel à projets IdEx :

- Promotion de l'attractivité de la recherche de l'Université de Strasbourg en mettant l'accent sur l'enseignement par et pour la recherche et les innovations pédagogiques ;
- Ecole d'été soutenue par une école doctorale de l'Université de Strasbourg ;
- Ecole d'été d'envergure internationale (accueil d'intervenants, de doctorants et d'étudiants de master étrangers) ;
- Ecole d'été se déroulant en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d'été EUCOR).

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

- Ouverture internationale : la proportion minimale de jeunes chercheurs/étudiants étrangers devra être supérieure à un tiers de l'effectif doctorants/étudiants accueilli ;
- Durée minimale : 3 jours correspondant à plus de 18 heures d'enseignement ;
- Effectif : minimum 20 doctorants et/ou étudiants de master ;
- Reconnaissance académique pour le doctorant (validation d'heures de formation doctorale) et l'étudiant de master (validation d'ECTS) ;
- Les porteurs de projet devront être attentifs à l'équilibre homme/femme dans le choix des intervenants de l'école d'été.

Seuls les enseignants-chercheurs ou chercheurs, titulaires ou contractuels, ou assimilés, sont éligibles à cet AAP.

La Commission de la recherche sera en outre attentive à la présence des éléments suivants :

- Présentation d'un argumentaire pédagogique et scientifique, les innovations pédagogiques étant bienvenues ;

- Présentation d'un budget prévisionnel équilibré, indiquant l'utilisation qui sera faite de la subvention IdEx ;
- Présence d'un cofinancement de l'école doctorale/l'unité de recherche ou/et un autre financeur ;
- Un avis argumenté du directeur de l'école doctorale, et si plusieurs demandes émanent de la même école doctorale, un classement argumenté sans ex-æquo. Les demandes classées ex ex-æquo seront automatiquement retirées ;
- Absence de frais d'inscription pour les doctorants et étudiants de master des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace.

Les nouvelles écoles d'été seront privilégiées par rapport aux écoles d'été déjà financées lors des campagnes précédentes. Un rapport moral et un bilan financier accompagneront les dossiers des écoles d'été déjà financées par le passé.

Les porteurs de projet d'école d'été franco-allemandes doivent, en parallèle de leur demande de cofinancement auprès de l'UFA, candidater au présent appel Ecoles d'été IdEx.

Financement

Les demandes de financement concernent les Ecoles d'Été qui se tiendront pendant l'année civile 2024.

Le financement IdEx permettra de cofinancer des écoles d'été portées par les écoles doctorales au maximum à 50% du budget prévisionnel et compris entre 4 000 € et 10 000€.

Les subventions à l'école d'été peuvent être utilisées pour défrayer les frais des conférenciers, mais pas pour leur verser une rémunération.

Modalités de candidature

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 16 décembre 2023 à 12h00**, délai de rigueur.

Saisir son dossier de candidature : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/324898?lang=fr>

Aucun support papier ne sera accepté.

Un formulaire de préparation à la saisie est disponible à l'adresse suivante : <https://www.unistra.fr/recherche/financement-sur-projets/appels-a-projets-idex-recherche/appel-a-projets-idex-2024-ecole-dete-master/-doctorat>

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : **12 octobre 2023**,
- Date limite du dépôt des projets : **15 décembre 2023**,
- Sélection des projets par la commission de la recherche : **20 mars 2024**.

Pour plus d'informations : dir-aap-idex@unistra.fr